

## Un.e chargé.e de mission pour son Département Élaboration de solutions de transfert

**L'AGENCE NATIONALE**  
POUR L'AMÉLIORATION  
DES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) est un établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du ministre chargé du travail ([www.anact.fr](http://www.anact.fr)). Dans le cadre des missions qui lui sont confiées en application de l'article L. 4642-1 du code du travail, l'Anact conduit des actions visant à agir sur les éléments déterminants des conditions de travail, notamment les facteurs organisationnels et les relations professionnelles, en vue de leur amélioration.

L'Anact s'appuie sur des associations régionales paritaires ayant pour objet l'amélioration des conditions de travail (Aract). Elles constituent avec l'agence un réseau structuré et fédéré par une charte. Chaque association décline, en région, les missions énumérées à l'article R. 4642-1. L'agence assure la coordination et le pilotage du réseau.

### Département EST (Élaboration de Solutions de Transfert)

Dans le cadre de sa mission de transférer ses connaissances et ses méthodes vers le plus grand nombre d'entreprises, d'administrations et d'associations, l'Anact s'est doté d'un département en charge d'élaborer l'offre de produits et de services (kit méthodologique, jeu pédagogique, catalogue de formation, webinaire, MOOC, etc.). Ce département centré sur le développement de solutions de transfert innovantes est pluridisciplinaire. L'équipe rassemble des compétences essentielles à la production de produits et services adaptés : experts des conditions de travail, designer, experts de solutions digitales, de la formation, du marketing, chargés de gestion et d'administration.

Le département contribue au développement de partenariats avec des entreprises, administrations, branches professionnelles et organismes divers afin de concevoir avec eux des dispositifs de transfert à grande échelle.

### Les missions principales confiées

Le poste à pourvoir est un poste de chargé de mission pour l'amélioration des conditions de travail. Son action facilite l'émergence d'une dynamique d'innovation sociale en soutenant la mobilisation et la concertation des différents acteurs. Il/elle aborde le travail comme facteur de santé pour les travailleurs.euses et d'efficacité pour les organisations au regard des enjeux sociétaux d'aujourd'hui et de demain.

Placé(e) sous la responsabilité hiérarchique du responsable de département « Élaboration de solutions de transfert » et en liens étroits avec les autres membres de l'équipe, les missions et les départements<sup>1</sup> de la Direction Technique et Scientifique et du Secrétariat Général, le (la) chargé.e de mission devra plus particulièrement co-concevoir et développer l'offre de produits et services de l'Anact visant à développer les capacités d'action des acteurs en position d'améliorer les conditions de travail (partenaires sociaux, préventeurs, RH, Managers, consultants, etc.).

Pour cela, il/elle :

- Favorise l'implication des parties prenantes et les conditions d'appropriation des contenus et méthodes diffusés.
- Mobilise des méthodes centrées sur les besoins et usages des publics ciblés et adaptés aux enjeux des thématiques abordées
- Accompagne et outille le partage de connaissances et de savoir-faire complexes vers des publics non experts (médiation scientifique, vulgarisation).
- Recherche des formes pédagogiques pour transmettre des contenus et méthodes selon les finalités poursuivies : sensibiliser, former, outiller, pérenniser, etc.
- Contribue à la gamme de produits et de services déjà existante : kits méthodologiques, formations, webinaires, jeux, mobile learning, etc.
- Pilote ou appuie des chargés de mission du Réseau Anact-Aract dans la conception d'outils et méthodes.

En cohérence avec les modes d'action du Réseau Anact-Aract, le (la) chargé.e de mission est amené.e à intervenir dans des organisations, développer voire prendre la responsabilité d'un partenariat avec un réseau d'entreprises, une administration, une branche professionnelle pour concevoir et expérimenter de nouveaux produits et services.

---

<sup>1</sup> Les missions permanentes de l'Agence, s'organisent autour de trois volets complémentaires : **expérimenter** (EXPE), **capitaliser** (CDC : Capitalisation et développement des connaissances), **déployer** (EST : Elaboration des solutions de transfert).

### **Formation, expérience professionnelle et compétences**

- Issu(e) d'une formation supérieure BAC+5, vous avez une expérience minimum de 8 ans.
- Vous mobilisez une expertise pluridisciplinaire et des compétences sur l'approche systémique du travail et de ses conditions de réalisation et êtes en capacité d'intervenir de façon équidistante pour faire dialoguer les acteurs.
- Vous savez conduire et piloter des projets qui vous sont confiés.
- Vous connaissez les outils et méthodes de l'Anact.
- Vous savez développer des méthodes et des outils, et penser les conditions de leur utilisation.
- Vous utilisez ou développez des formats pédagogiques innovants.
- Vous aimez travailler en équipe : excellentes capacités relationnelles pour gérer un ensemble d'interfaces multiples et développer rapidement un réseau d'interlocuteurs en interne comme en externe.
- Vous avez un bon niveau de rédaction et de formalisation de supports.
- Vous avez une bonne maîtrise des outils informatiques et un intérêt pour les solutions digitales (elearning, applications web, ect...).

### **Conditions de recrutement**

- Prise de poste souhaitée en octobre ou novembre 2021 ;
- Contractuel de la Fonction Publique : CDD 1 an minimum (durée à définir pendant l'entretien) ;
- Poste basé à Lyon avec des déplacements France entière ;
- Rémunération en référence à la grille des chargé(e)s de mission de l'Anact, en fonction du diplôme et de la durée de l'expérience.

**Candidature à adresser par mail avant le 15 septembre 2021, sous la référence « CM EST 2021 »**

au Département Ressources Humaines ([recrutement@anact.fr](mailto:recrutement@anact.fr))

- ANACT : 192 avenue Thiers CS 800 31 69457 Lyon cedex 06 -